

Numéro du BEEFP 85-054

Parc national du Mont-Riding (Manitoba)

Jamboree Hall (B-10)

Terrain de camping du lac Clear, Wasagaming

Le pavillon appelé «Jamboree Hall», à l'intérieur du parc national du Mont-Riding, a été construit en 1933 d'après un plan type établi par la Division de l'architecture de la Direction des parcs nationaux. L'intention était de doter le terrain de camping du lac Clear d'un centre de loisirs. Parcs Canada est l'organisme qui a la garde du bâtiment. Consulter le rapport 85-54 du BEEFP.

Raisons de la désignation

Le «Jamboree Hall» a été désigné «édifice reconnu» en raison de la qualité de son architecture et de sa valeur par rapport aux éléments qui l'entourent.

L'édifice compte parmi la série de pavillons de loisirs érigés dans les parcs nationaux au cours des années 1930 en vue d'accueillir les campeurs toujours plus nombreux. Au moins quatre de ces pavillons ont été construits d'après un plan type dessiné par la Division de l'architecture de la Direction des parcs nationaux; le «Jamboree Hall» en fait partie. L'apparence rustique du bâtiment, en bois rond écorcé, continue, sur le plan esthétique, la tradition commencée dans d'autres bâtiments de parc de l'époque. À l'intérieur, l'ensemble complexe de poutres et de poteaux apparents composant la charpente du toit est particulièrement digne de mention.

Le pavillon servait de lieu de rassemblement et de loisirs aux nombreux campeurs des tentes-cabanes et campeurs de passage qui affluaient vers le terrain de camping du lac Clear chaque été. Le bâtiment, situé au bord de l'eau, à peu près au milieu du terrain de camping, forme un ensemble harmonieux avec le décor qui l'entoure.

Éléments caractéristiques

La valeur patrimoniale du «Jamboree Hall» réside dans sa forme, sa construction en bois rond écorcé, son vocabulaire vernaculaire de matériaux rustiques et son décor.

Le pavillon possède un comble en croupe moyen légèrement retroussé qui repose sur des montants verticaux. Au moment de sa construction, le quart du volume était fermé par des rondins superposés, alors que le reste demeurait ouvert, entouré peut-être d'une simple balustrade. Celle-ci a depuis été remplacée par des cloisons plus importantes, qui s'élèvent à environ un mètre du sol et qui sont recouvertes de bardage. Une grosse cheminée en pierre occupe le centre du mur fermé.

Avec les années, des transformations sont venues altérer le caractère patrimonial du bâtiment. Par exemple, les bardeaux d'asphalte actuels n'ont ni la texture ni la patine naturelle des bardeaux de bois primitifs, qui accentuaient l'effet rustique; les planches de bordure de facture récente se trouvent à cacher les extrémités des chevrons, qu'on

voulait sans doute apparentes; les fenêtres modernes n'offrent pas le même intérêt visuel que les anciennes fenêtres à carreaux multiples, et la fermeture partielle des côtés de la partie ouverte atténue l'apparence de légèreté que les architectes ont voulu conférer au bâtiment. Lorsqu'il faudra remplacer ou rénover un de ces éléments, il y aurait lieu d'adopter une approche plus conforme au dessein qu'avaient en tête ceux qui ont conçu les plans; on se servira des preuves physiques et documentaires et des archives d'illustrations existantes.

À l'intérieur, les fermes apparentes en rondins écorcés que supportent des montants et des jambes de force en bois rond, constituent la particularité la plus frappante. Il importe que soit respecté le caractère rustique informel de cette unique et vaste salle du pavillon qui, parce qu'elle est ouverte (ou du moins partiellement ouverte) sur trois côtés, se trouve à communiquer avec l'extérieur. Une analyse des peintures permettra de choisir les revêtements extérieurs et intérieurs les plus appropriés.

Le terrain sur lequel s'élève le pavillon se distingue par la présence d'arbres parvenus à maturité et d'aménagements paysagers tout simples. Il faudra résister à toute tentative qui serait faite pour introduire une composition formelle ou des éléments ornementaux. Il importe de bien comprendre l'idée derrière le traitement du paysage avant de faire quelque modification que ce soit.

21 septembre 1994

Traduction